

PLAN D'ACTION 2014-2015

Le présent document vise à préciser les grandes lignes des actions que devrait mener le COGESAF au cours de l'année 2014-2015. Les actions présentées viennent préciser les éléments inscrits dans le plan d'action quinquennal 2013-2017.

REPRÉSENTATION

1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (Conférences régionales des élus, CRRNT, CRE, autres comités de bassin).
2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.
3. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau de la zone des bassins versants.
4. Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau de la zone des bassins versants (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel, agricole, forestier ou autres).
5. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau de la zone des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut.

FINANCEMENT

1. Travailler avec le ROBVQ pour l'augmentation du financement gouvernemental des organismes de bassins versants.
2. Travailler avec le ROBVQ et les partenaires du milieu pour un financement gouvernemental des actions des plans directeurs de l'eau.

STRUCTURATION

1. Assurer le maintien d'un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.
2. Mettre en commun des services administratifs pour le COGESAF et ses membres ou partenaires. (Exemple site Internet, agent de communication, technicien) et en assurer le maintien.
3. Maintenir le comité technique du COGESAF et assurer son dynamisme.
4. Assurer la mise à jour des outils de gestion et d'aide à la décision (base de données, outil de cartographie dynamique).

RECRUTEMENT

1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion de la zone des bassins versants pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin versant de la rivière Saint-François ainsi que pour le bassin versant de la rivière Connecticut.
2. Recruter des membres de soutien.

INFORMATION, COMMUNICATION, PROMOTION

1. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'EAU.
2. Mettre à jour le site Internet.
3. Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.
4. Organiser le rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau.

APPUI AUX MEMBRES

1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

1. Maintenir en place les 13 comités locaux de bassin versant (CLBV) et assurer leur participation à l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Huit CLBV ont été priorisés dans le PDE et le travail s'effectuera essentiellement avec ceux-ci en 2014-2015.
2. Mettre à jour le plan directeur de l'eau.
3. Assurer la promotion de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau.
4. Procéder à la signature d'ententes de bassin avec les partenaires du milieu pour la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau.
5. Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau.
6. Réaliser l'évaluation du plan directeur de l'eau.
7. Réaliser des projets de caractérisation du territoire.

FORMATION

1. Informer et former les membres du CA et du CE à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF.
2. Informer et former les principaux responsables des comités ou des organismes membres sur la gestion par bassin versant.

RECHERCHE

1. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, génie, communication, économie, hydrologie, administration, gestion, droit, etc.
2. Proposer des projets de recherche pour une meilleure connaissance du territoire du bassin versant (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).

ÉDUCATION, SENSIBILISATION

1. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosque d'information, reportage).
2. Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.
3. Établir des partenariats avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.